

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 206 RELATIF À LA TARIFICATION DES BIENS,
SERVICES ET ACTIVITÉS**

ATTENDU que la *Loi sur la fiscalité* permet de décréter une tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou pour le bénéfice d'une activité;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve veut adopter un règlement en matière de tarification des biens, services et activités;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2025 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance par Monsieur le conseiller Michel Venne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de Ferme-Neuve décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent règlement est identifié par le numéro 206 et s'intitule « Règlement numéro 206 relatif à la tarification des biens, services et activités ».

ARTICLE 2

Le conseil municipal décrète la tarification des biens, services et activités selon les annexes jointes au présent règlement faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3

Le tarif applicable apparaît en regard de chacun des biens, services ou activités mentionnés aux annexes suivantes :

- A) Administration générale
- B) Travaux publics
- C) Activités culturelles et sportives
- D) Fourniture des biens et services
- E) Urbanisme

ARTICLE 4

Le présent règlement abroge et annule toutes dispositions contraires antérieures aux présentes et de façon non limitation, les règlements numéros 169, 169-1, 169-2, 169-3, 169-4, 169-5, 169-6, 169-7, 169-8 et 169-9.

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Diane Sirard
Mairesse

Bernadette Ouellette
Directrice générale et
greffière-trésorière

Présentation du règlement : 2025-04-14

Avis de motion : 2025-04-14

Adopté lors de la séance ordinaire : 2025-05-12

Résolution d'adoption : 2025-05-160

Avis public : 2025-05-13

ANNEXE A

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FRAIS EXIGIBLES POUR LA TRANSCRIPTION ET LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS	TARIFICATION
a) pour un rapport d'événement ou d'accident; b) pour une copie du plan général des rues ou de tout autre plan; c) par unité d'évaluation pour une copie d'un extrait du rôle d'évaluation; d) par page pour une copie de règlement municipal (ce montant ne peut excéder la somme de 35.00\$); e) pour une copie du rapport financier; f) par nom pour la reproduction de la liste des contribuables ou habitants; g) par nom pour la reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum; h) pour une page photocopiée d'un document autre que ceux qui sont énumérés aux paragraphes a à g; i) pour une page dactylographiée ou manuscrite.	Selon le règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (chapitre A-2.1, r.3)
Carte routière de la Municipalité	
Plan de cadastre	
Attestation d'évaluation avec recherche de titres de propriété	
Certificat de toute nature	
	4.10\$/par carte
	Coût réel
	50.00\$/document
	5.00\$

PHOTOCOPIES/OBNL				
FORMAT	NOIR ET BLANC	RECTO/VERSO	COULEUR	COULEUR RECTO/VERSO
8.5 X 11	.10¢	0,20¢	0.15¢	0.30¢
Carton blanc 8.5 x 11	0.23¢	0.33¢	0.28¢	0.43¢
8.5 x 14	0.10¢	0.20¢	0.25¢	0.50¢
11 x 17	0.15¢	0.30¢	0.30¢	0.60¢

DOCUMENTS PLASTIFIÉS/OBNL	
FORMAT	TARIFICATION
8.5 X 11	3.00\$
8.5 X 14	3.25\$

À noter que pour l'annexe A, les taxes applicables sont en sus.

ANNEXE B

TRAVAUX PUBLIC

FRAIS EXIGIBLES POUR LA MAIN-D'ŒUVRE, LE MATÉRIEL, LA MACHINERIE ET LES FRAIS D'ADMINISTRATION	
MAIN-D'OEUVRE	TARIFICATION
À temps régulier De 7h00 à 17h00 du lundi au jeudi De 7h00 à 11h00 le vendredi	Les salaires payés, plus les avantages sociaux dont le taux est établi au début de chaque année en fonction des coûts réels.
À temps supplémentaire pour les rappels: - De 17h00 à 7h00 du lundi au jeudi - De 11h00 le vendredi à 7h00 le lundi - De 0h00 à 23h59 les jours fériés Exemple: Refoulement d'égout, fermeture/ouverture d'eau, etc.	150.00\$ pour un rappel de moins de deux heures et 100.00\$/heure pour les heures additionnelles.
MATÉRIEL	TARIFICATION
Exemple: Pierre concassée, sable, etc.	Le coût du matériel plus les taxes applicables.
MACHINERIE	TARIFICATION
Équipements lourds : Exemple : Pelle hydraulique, chargeur sur roues, etc.)	Selon le recueil en vigueur de « Publication Québec » Taux de location de machinerie lourde avec opérateur et équipements divers
Camions lourds : Exemple : 10 roues	Taux selon le recueil en vigueur des tarifs de camionnage en vrac
ADMINISTRATION	TARIFICATION
Frais d'administration	5% du montant total de toutes les factures émises par la Municipalité avant les taxes, si inférieur à 1 000.00\$ plus les taxes applicables. 10% du montant total de toutes les factures émises par la Municipalité avant les taxes, si supérieur à 1 000.00\$ plus les taxes applicables.

Les organismes à but non lucratif, municipal, paramunicipal, gouvernemental et scolaire, le syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Ferme-Neuve ainsi que les partenaires de la Municipalité sont exemptés des frais d'administration.

Est également exemptée des frais d'administration, toute facturation par la Municipalité des droits redevables en regard du fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et des contributions au fonds de parcs et terrains de jeux.

À noter que pour l'annexe B, les taxes applicables sont en sus.

ANNEXE C

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	TARIFICATION	
	Résidents	Non-résidents
Enfants-étudiants-retraités	Gratuite	10.00\$ Taxes incluses
Adultes	Gratuite	35.00\$ Taxes incluses
Carte d'abonné (lorsque perdue)	2.75\$ Taxes incluses	2.75\$ Taxes incluses

La bibliothèque n'étant pas reconnue comme équipements à caractère supralocal, un tarif est applicable pour les non-résidents. Le service est gratuit pour les résidents.

RETARD

Après trente (30) jours de retard, un avis écrit avec facturation est émis. Après quarante-cinq (45) jours de retard, le service émet une facture comprenant le coût de remplacement du bien emprunté et **des frais d'administration de 5% en plus des frais du Réseau Biblio de 7.50\$ non taxable.**

PERTE OU DOMMAGES

Tout usager qui perd ou endommage gravement un bien emprunté devra payer son coût de remplacement et les frais d'administration ainsi que les frais du Réseau Biblio.

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (LOCATION DE GLACE)	
HOCKEY ET PATIN	TARIFICATION
Tarif régulier (incluant ligue adulte)	195.00/h taxes incluses
Tarif régulier. Entre 5 heures et 12 heures	168.00\$/h taxes incluses
Tarif régulier. Pour plus de 12 heures	145.00\$/h taxes incluses
Tarif estival (avant le 4 septembre)	168.00\$/h taxes incluses
Tarif estival (avant le 4 septembre), entre 5 heures et 12 heures	145.00\$/h taxes incluses
Tarif estival (avant le 4 septembre). Pour plus de 12 heures	125.00\$/h taxes incluses

CHRONOMÈTRE PAR PARTIE	TARIFICATION
Ligue hockey mineur M7 – M9 – M11	16.00\$ taxes incluses
Ligue hockey mineur M13	17.00\$ taxes incluses
Ligue hockey mineur M15	18.00\$ taxes incluses
Ligue hockey mineur M18	20.00\$ taxes incluses
Ligue hockey junior	20.00\$ taxes incluses
Ligue de hockey adulte	20.00\$ taxes incluses
LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (LOCATION DE GLACE)	
HOCKEY À PIED	TARIFICATION
Tarif régulier hockey à pied	170.00\$/h taxes incluses
Tarif régulier hockey à pied. Pour plus de 12 heures	125.00\$/h taxes incluses
Tarif estival hockey à pied (avant le 4 septembre)	95.00\$/h taxes incluses

Le tarif comprenant cinq (5) heures consécutives et plus est valide pour une même activité et pour des journées successives seulement. Le tarif débute à la première heure.

Lorsque les services du personnel de caisse sont requis, l'organisme locataire verse à la Municipalité le montant le plus élevé, soit le remboursement des frais du personnel engagé ou le 10% des recettes plus les taxes applicables, payable en surplus du tarif horaire pour la location de la glace.

Les équipes devront avoir quitté le vestiaire quarante-cinq (45) minutes après la partie sinon, des frais excédentaires seront facturés à raison de 50.00\$ par tranche de quinze (15) minutes.

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (LOCATION DE SALLE)	
SALLE SAM MATTS	TARIFICATION
Tarif horaire	27\$/h taxes incluses
Bloc de 4 à 5 heures	105.00\$ taxes incluses
Bloc de 6 à 7 heures	158,00\$ taxes incluses
Journée de 8 heures et plus	210.00\$ taxes incluses
24 heures	315.00\$ taxes incluses
Fin de semaine	470.00\$ taxes incluses

La salle Sam Matts est disponible en location de la mi-août à la mi-juin. Un tarif spécial est en vigueur pour la période des fêtes (24 décembre au 2 janvier inclusivement).

Possibilité de location les fins de semaine durant la saison estivale. Communiquez avec le Service des loisirs pour connaître les disponibilités (des frais de ménage s’appliqueront).

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (LOCATION TEMPS DES FÊTES) 24 décembre au 2 janvier inclusivement	
SALLE SAM MATTS	TARIFICATION
Bloc de 4 à 5 heures	130.00\$ taxes incluses
Bloc de 6 à 7 heures	195.00\$ taxes incluses
Journée de 8 heures et plus	260.00\$ taxes incluses
24 heures	390.00\$ taxes incluses
HALL D'ENTRÉE	TARIFICATION
Bloc de 7 heures et moins	91,00\$ taxes incluses
Bloc de 8 heures et plus	143.00\$ taxes incluses

IMPORTANT : Les prix combo salle et patinoire ne sont plus disponibles. Si vous désirez une location de la patinoire durant la période des fêtes, le tarif régulier sera appliqué.

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (MONTAGE DE SALLE)	
Montage de la salle 9 tables et moins	20.00\$ taxes incluses
Montage de la salle 10 tables et plus	30.00\$ taxes incluses

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (DALLE DE BÉTON)	
ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS SPÉCIALES	TARIFICATION
Tarif horaire	60.00\$/h taxes incluses
Tarif journalier pour plus de 24 heures	550.00\$/jour taxes incluses
Tarif journalier pour le montage	225.00\$/jour taxes incluses

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (TARIF POUR OBNL)
Rabais de 25% sur le tarif régulier pour les OBNL

ACTIVITÉS SPORTIVES – HOCKEY LOISIRS	TARIFICATION
Tarif par enfant (rabais de 20% sur les autres enfants d'une même famille)	50.00\$/session taxes incluses

ACTIVITÉS SPORTIVES – PÉTANQUE SUR GLACE	TARIFICATION
Tarif régulier par personne	8.00\$/partie taxes incluses
Tarif pour un étudiant ou une personne de 55 ans et plus	4.00\$/partie taxes incluses

ACTIVITÉS SPORTIVES – DALLE DE BÉTON	TARIFICATION
Tarif horaire par personne	5.00\$ taxes incluses
Tarif horaire pour un étudiant ou pour une personne de 55 ans et plus	2.50\$ taxes incluses

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU TERRAIN MULTISPORTS	
SCÈNE EXTÉRIEURE	TARIFICATION
Prix régulier	900.00\$/jour taxes incluses
OBNL	500.00\$/jour taxes incluses

Exception du Comité des fêtes = Gratuit

LOCATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS AU TERRAIN MULTISPORTS	
TERRAIN DE BALLE-MOLLE	TARIFICATION
Ligue adultes régulière (3 fois/semaine). Par équipe avec éclairage	325.00\$ taxes incluses par équipe pour la saison
Tournoi adulte (3 jours) pour toutes les équipes du tournoi.	100.00\$ taxes incluses par équipe, sauf exception*

Les lumières fermeront automatiquement à 23h30.

* La ligue adulte de balle-molle de Ferme-Neuve détient une entente avec la Municipalité et pourra tenir son tournoi de fin de saison gratuitement.

ACTIVITÉS ESTIVALES EXTÉRIEURES – CAMP DE JOUR	
RÉSIDENTS	
Semaine 1 (3 jours)	TARIFICATION
Camp de jour	33.00\$ Non taxable
Service de garde	18.00\$ Non taxable
Semaine 2 (4 jours)	TARIFICATION
Camp de jour	44.00\$ Non taxable
Service de garde	24.00\$ Non taxable
Semaine 3 à 7 (5 jours)	TARIFICATION à la semaine
Camp de jour	55.00\$ Non taxable
Service de garde	30.00\$ Non taxable
NON-RÉSIDENTS	
Semaine 1 (3 jours)	TARIFICATION
Camp de jour	51.00\$ Non taxable
Service de garde	33.00\$ Non taxable
Semaine 2 (4 jours)	TARIFICATION
Camp de jour à la semaine	68.00\$ Non taxable
Service de garde	44.00\$ Non taxable
Semaine 3 à 7	TARIFICATION à la semaine
Camp de jour	85.00\$ Non taxable
Service de garde	55.00\$ Non taxable

Rabais famille
5\$ par semaine par enfant à partir du 2^e enfant.

Le camp de jour s'étale sur une période de sept semaines du lundi au vendredi. Un service de garde est également disponible le matin et le soir. Le coût de l'inscription inclut les frais de transport lors des sorties organisées. Inscription à la semaine seulement.

TARIFS ANNUELS POUR LES PANNEAUX PUBLICITAIRES – CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC	TARIFICATION
Mural (4' x 8')	210.00\$ taxes incluses
Bande patinoire (3' x 8')	400.00\$ taxes incluses
Zamboni Petit 2' x 3' sur le côté Dessus zamboni Côté complet	278,00\$ 375.00\$ 620.00\$ taxes incluses
Glace Entre les lignes bleus Zones d'extrémités	725.00\$ 625.00\$ taxes incluses
Duo - 2 emplacements	Rabais de 5%
Trio - 3 emplacements	Rabais de 8%

ANNEXE D

FOURNITURE DES BIENS ET SERVICES

Les biens et services suivants sont vendus ou fournis, selon le cas, aux prix indiqués, pour chaque item.

DIVERS	TARIFICATION
Épinglette	5.00\$ chacune plus les taxes applicables
Frais pour chèque de correction émis à la demande du contribuable -versement par erreur à la Municipalité	15.00\$ chacun plus les taxes applicables
LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL	TARIFICATION
Une journée	75.00\$ plus les taxes applicables
1/2 journée	50.00\$ plus les taxes applicables
Pour OBNL	Gratuite

ANNEXE E

URBANISME

LOTISSEMENT	TARIFICATION
Lots construisibles	75.00\$/lot
Lots non construisible	30.00\$/lot
Frais pour fins de parc (lotissement de plus de 5 lots)	5% de la valeur du terrain à être loti
Rue	30.00\$/lot
Annulation, correction ou remplacement de numéro de lots n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots, que des rues y soient prévues ou non	30.00\$
Ajout d'un numéro de lot omis n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots	30.00\$
Identification cadastrale d'une terrain déjà construit et adjacent à une rue existante, n'entraînant aucune modification des dimensions et de la superficie du terrain	30.00\$
Nouvelle identification cadastrale d'un terrain déjà construit dont les limites ont été modifiées dans la mesure où l'opération cadastrale ne crée pas un nouveau lot à bâtir	30.00\$
Installation d'une roulotte sur terrain construit	50.00\$/mois
Installation d'une roulotte sur terrain vacant	50.00\$
Abattage d'arbres en bande riveraine	15.00\$
Autres	15.00\$
Arrosage	Gratuit

PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE :	TARIFICATION RÉSIDENTIELLE	TARIFICATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, AGRICOLE, INSTITUTIONNELLE OU AUTRES
Nouvelle construction et agrandissement	50.00\$ par unité de logement	100.00\$
Transformations, rénovations	25.00\$	50.00\$
Construction, transformation d'un bâtiment accessoire (dépendance)	25.00\$	50.00\$
Piscine	25.00\$	50.00\$
Installation septique	50.00\$	100.00\$
Captage des eaux	50.00\$	100.00\$
Aménagement d'un système de géothermie	50.00\$	100.00\$
Renouvellement d'un permis	½ du prix du permis initial	½ du prix du permis initial
Vérification droits acquis	250.00\$	

CERTIFICAT D'AUTORISATION	TARIFICATION
Changement d'usage	15.00\$
Installation d'une roulotte	15.00\$
Déplacement d'un bâtiment	15.00\$
Démolition en tout ou en partie d'une construction	15.00\$
Installation d'un usage ou d'un bâtiment temporaire par période autorisé	15.00\$
Travaux sur la rive ou le littoral	50.00\$
Travaux de revitalisation de la rive	Gratuite
Excavation, remblai, déblai, abattage d'arbre ou la réalisation d'un bassin d'eau ou d'un lac artificiel	15.00\$
Installation, modification ou remplacement d'une enseigne	15.00\$
Construction de clôture ou de muret	15.00\$
Plantation d'une haie	Gratuite
Exploitation d'un chenil	250\$/an
Vente de garage	Gratuite

MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES	TARIFICATION	
Demande de dérogation mineure	300.00\$	
Demande de démolition d'un immeuble patrimonial	300.00\$	
Demande de modification aux règlements de zonage	1 500.00\$	100.00\$ lors du dépôt de la demande
		1 400.00\$ une fois la demande approuvée

À noter que les montants ci-haut mentionnés de l'annexe E sont non taxables.

ANIMAUX (CHIENS ET CHATS)	TARIFICATION
CHATS	
Médaille	18.00\$ plus les taxes applicables
Remplacement de médaille	12.00\$ plus les taxes applicables
Frais annuel d'enregistrement	Gratuite
Frais de capture et transport	135.00\$ plus les taxes applicables
Prise en charge et pension	155.00\$ plus les taxes applicables
Refuge 2 ^e chance ou euthanasie	90.00\$ plus les taxes applicables
CHIENS	
Médaille	30.00\$ plus les taxes applicables
Remplacement de médaille	12.00\$ plus les taxes applicables
Frais annuel d'enregistrement	Gratuite
Frais de capture et transport	130.00\$ plus les taxes applicables
Prise en charge et pension trois (3) jours inclus	350.00\$ plus les taxes applicables
Refuge 2 ^e chance ou euthanasie	230.00\$ plus les taxes applicables

CHIENS POTENTIELLEMENT DANGEREUX	
Frais de capture et transport	130.00\$ plus les taxes applicables
Prise en charge	120.00\$ plus les taxes applicables
Pension dix (10) jours minimum	400.00\$ plus les taxes applicables
Refuge 2 ^e chance ou euthanasie	230.00\$ plus les taxes applicables
Comportementaliste canin	130.00\$ plus les taxes applicables
Éducateur canin	130.00\$ plus les taxes applicables
Vétérinaire	130.00\$ plus les taxes applicables

AUTRES	TARIFICATION
Numéro civique	38.00\$ plus les taxes applicables
Poteau d'identification de rues privées	900.00\$ plus les taxes applicables
Déclaration de travaux	Gratuite